

Le sentier de l'Héritage – Une nouvelle expérience dans le parc

Le sentier de l'Héritage a été aménagé en souvenir du 125^e anniversaire du parc national Banff. Il reflète les valeurs du parc national et encourage les visiteurs et les résidents de la vallée de la Bow à explorer le paysage par un moyen nouveau et écologique.

Le sentier s'étend du poste d'entrée Est du parc jusqu'à la magnifique promenade de la Vallée-de-la-Bow.



Le sentier de l'Héritage offre à toutes sortes d'adeptes du plein air – cyclistes, coureurs ou amateurs de ski à roulettes – un nouveau moyen de faire l'expérience du parc national Banff. Cette piste asphaltée de 26 km, qui relie le poste d'entrée Est du parc et la promenade de la Vallée-de-la-Bow, traverse un secteur d'une beauté spectaculaire. Elle vous fait découvrir le lotissement urbain de Banff et est agrémentée d'aires de repos et d'abris à pique-nique confortables.

La faune est protégée par des barrières et des tapis électrifiés ultramodernes en caoutchouc

Le sentier comporte cinq séries de barrières pour piétons et cyclistes. Pour protéger la faune et créer un parcours sans interruption pour les cyclistes, Parcs Canada a installé des tapis ultramodernes qui couvrent toute la largeur des barrières. Ces tapis, qui sont alimentés à l'énergie solaire, ouvrent les barrières pour les utilisateurs du sentier et transmettent une décharge de faible intensité (10 kV) aux animaux pour les dissuader de traverser la route et le sentier. Ce système est semblable à celui qui est utilisé pour empêcher les ours de pénétrer dans le camping de Lake Louise.

Les amateurs de vélo et de ski à roulettes n'ont qu'à rouler sur les tapis sans s'arrêter. Les piétons et les autres utilisateurs du sentier doivent franchir les barrières en évitant complètement les tapis.

Personnes en fauteuil roulant et cyclistes en position couchée

Le sentier traverse le cœur des Rocheuses canadiennes sur du terrain vallonné. Il comporte également quelques pentes courtes mais raides. Ces côtes sont clairement indiquées par des panneaux. Notez-en l'emplacement et dotez-vous d'un plan pour vous déplacer en toute sécurité.

Un sentier pour tous

Ce sentier récréatif polyvalent a été aménagé pour l'agrément des amateurs de plein air de tout âge – depuis les enfants jusqu'aux personnes âgées. Il est ouvert aux cyclistes, aux planchistes et aux amateurs de patin à roues alignées, quels que soient leur niveau de compétence ou leur forme physique. Pour assurer une expérience positive à tous, respectez l'étiquette suivante :

- Gardez toujours la droite.
- Portez un casque.
- Déplacez-vous à une vitesse raisonnable et contrôlée.
- Annoncez « À votre gauche! » et doublez avec prudence.
- Cédez le passage aux cavaliers; arrêtez-vous pour leur permettre de passer sans danger.
- Tenez votre animal de compagnie en laisse en tout temps.
- Faites attention aux voitures sur les voies de circulation.

Si vous rencontrez des animaux sauvages sur le sentier, donnez-leur l'espace dont ils ont besoin. Et, surtout, profitez bien de votre excursion!

Renseignements :

Centre d'information de Banff
224, avenue Banff
N° de tél. : 403-762-1550
Banff.trails-sentiers@pc.gc.ca

Site Web du parc national Banff
www.pc.gc.ca/banff

Rapport sur l'état des sentiers
Message enregistré :
403-760-1305

Pour vivre d'autres expériences de cyclisme, communiquez avec la Bow Valley Mountain Bike Alliance afin d'obtenir de plus amples renseignements :

info@bvmba.org
www.bvmba.org
(en anglais seulement)

Also available in English



Parc national
Banff
parcsCanada.gc.ca



Sentier

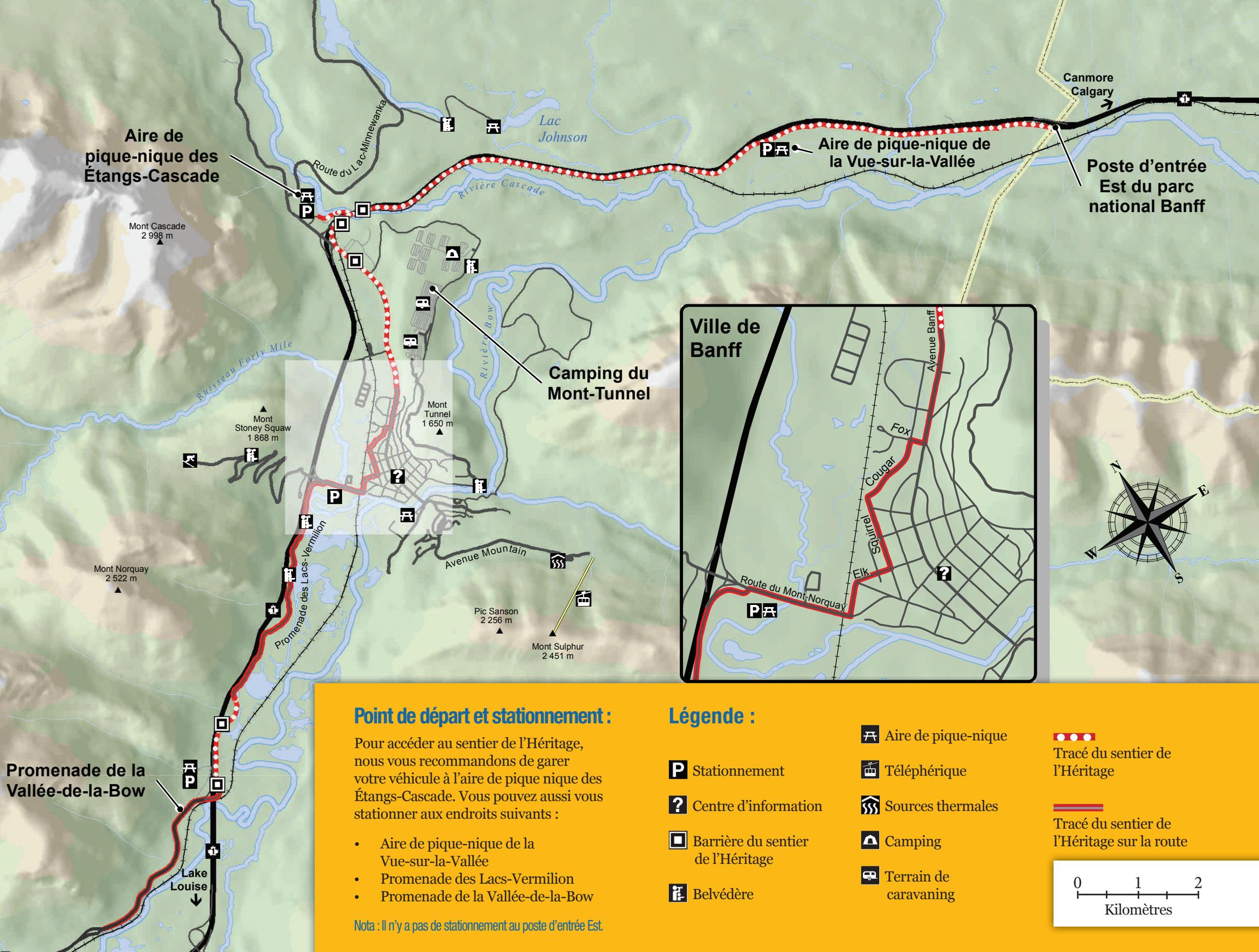
de l'Héritage du
parc national Banff

Mettant à votre portée les trésors naturels et historiques du Canada



Parcs
Canada Parks
Canada

Canada



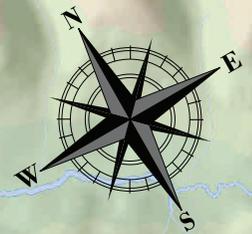
Aire de pique-nique des Étangs-Cascade

Aire de pique-nique de la Vue-sur-la-Vallée

Poste d'entrée Est du parc national Banff

Camping du Mont-Tunnel

Ville de Banff



Point de départ et stationnement :

Pour accéder au sentier de l'Héritage, nous vous recommandons de garer votre véhicule à l'aire de pique nique des Étangs-Cascade. Vous pouvez aussi vous stationner aux endroits suivants :

- Aire de pique-nique de la Vue-sur-la-Vallée
- Promenade des Lacs-Vermilion
- Promenade de la Vallée-de-la-Bow

Nota : Il n'y a pas de stationnement au poste d'entrée Est.

Légende :

- Aire de pique-nique
- Stationnement
- Centre d'information
- Barrière du sentier de l'Héritage
- Belvédère
- Aire de pique-nique
- Téléphérique
- Sources thermales
- Camping
- Terrain de caravaning
- Tracé du sentier de l'Héritage
- Tracé du sentier de l'Héritage sur la route

